

vous servir... depuis la mort de votre mère, il me semblait que j'avais le droit de vous aimer quasiment comme un enfant à moi... Vous avez un chagrin que vous ne pouvez apprendre à votre père, mais on ne sait pas, les pauvres gens trouvent parfois des idées dans leur cœur...

—Laisse-moi, Marguerite ! dit brutalement Honoré.

—Vous êtes en colère contre moi, mon jeune maître, et vous me chassez ; mais vous me retrouverez ce soir tout de même, car il ne faut pas que Monsieur sache si vous rentrez tard ; il ne se défie pas de moi...

—Marguerite ! dit vivement Honoré.

La vieille femme s'approcha.

—Que voulez-vous ? demanda-t-elle, heureuse de croire qu'on eût besoin d'elle.

—As-tu ?...

Honoré n'osa pas achever. Il avait été sur le point de lui dire :

—As-tu cinq mille livres ?

La pauvre fille n'avait plus que quelques pièces d'or ; elle les eût sacrifiées avec bonheur, mais que pouvaient quelques louis pour combler la dette d'Honoré ?

Le jeune homme ne se concha pas. Il se trempa le visage dans l'eau fraîche, changea de costume, et aussitôt après le déjeuner il sortit. Il alla d'abord chez ses amis. Plus d'une fois il avait rendu de légers services par vanité, il comptait trouver aisément la somme qui lui était nécessaire. Mais les gens qui ont l'intention d'emprunter de l'argent portent sur leur visage une expression de gêne et d'embarras qui les trahit. On les devine, on les flaire ; on les devance, avant qu'ils vous aient dit :— Cher ami, pourriez-vous me prêter, pour quelques jours seulement... On a eu l'adresse de leur insinuer qu'on se trouve dans un réel embarras. Honoré, refusé par les uns avec les formes les plus affectueuses, mal reçu par les autres, éconduit par tous au point de vue sérieux, se demanda bientôt avec terreur quel moyen il emploierait pour trouver les cinq mille livres !

Il retourna chez les prêteurs. Ceux-ci se recrièrent, se plaignirent, et finirent par lui dire que son père devait être son unique banquier. Ils ajoutèrent en manière de consolation :—Si vous étiez majeur !

Honoré reutra chez son père la tête en feu.

Il fallait payer, payer à tout prix. Tel qui ne se croit point obligé à solder la note d'un honnête marchand, se regarderait comme un misérable et se croirait perdu d'honneur s'il n'acquittait pas dans les vingt-quatre heures une dette de jeu.

Honoré eut l'idée de tout avouer à son père. La pensée de l'indignation du négociant le fit frémir. Quels reproches ne devrait-il pas entendre ? Et devant la violence de son père, où s'arrêterait-il lui-même ? Et après il faudrait s'humilier, plier, demeurer en suspicion et sans doute être condamné à un labeur quotidien qui permettrait au négociant de ne plus quitter son fils. Honoré avait souffert de l'indifférence paternelle, il ne se résigna point à en subir l'autorité.

Pendant toute la soirée il erra dans la ville, cherchant une idée, un moyen ; ce moyen il le trouva ; mais quand il l'eût trouvé, il s'effraya de lui-même.

Il tenta de repousser cette tentation ; elle s'attacha à lui avec une persistance telle qu'il voulu rentrer dans la maison de son père, s'imaginant qu'elle n'oserait l'y poursuivre. Elle devint vivante, réelle, se changea en hallucination. Et cependant il luttait encore contre elle quand il rencontra Andoche qui le cherchait dans la ville.

—Votre père m'a envoyé m'informer de vous dans plusieurs maisons, monsieur Honoré ; il est inquiet.

—Je te suis, répondit le jeune homme que l'idée persistante étreignait et torturait.

—Pour me suivre tout de suite, êtes-vous donc tiré d'embarras, monsieur ? Je sais que vous devez cinq mille livres à M. Anatole Raimbaud. Ces cinq mille livres il faut les trouver...

—Où ? demanda machinalement Honoré.

Andoche se pencha vers lui, et dit tout bas quelques mots. Ils avaient eu tous deux la même pensée.

On sait quel avait été le résultat de l'accusation de Jean Rameau.

Revenons à la mère du condamné.

Quand elle quitta le négociant, Julitte Oiotat prit avec Paulin le chemin de sa demeure.

Tout semblait changé pour elle dans la vie.

Au lieu de marcher paisiblement, souhaitant à chacun un bonjour amical, s'informant de la santé des malades, parlant de Remy, embrassant les petits enfants, elle se traînait dans l'ombre des maisons, s'avançant avec peine, fuyant les regards de tous et courbant la tête. Depuis le moment où Remy avait été condamné aux galères, elle cessait de faire partie de ceux qui jouissent du droit d'aller le front haut dans la foule.

Comme la journée s'avavançait, elle espéra pouvoir rentrer chez elle sans rencontrer des gens de connaissance. Mais les curieux, les méchants et les bavards s'étaient rendus à l'audience, et sitôt le prononcé de l'arrêt, des groupes s'étaient formés aux abords du tribunal, dans les rues, près des masures. On plaignait peu Julitte ; son malheur ne trouva pas la sympathie à laquelle la pauvre femme avait droit. Le bonheur relatif dont elle jouissait, l'aisance que mettait dans sa maison le labeur de son fils, lui avaient suscité des envieux. Les uns jalousaient sa vie paisible ; les autres, éprouvés dans leurs enfants, ne lui pardonnaient pas les qualités sérieuses de l'un et la gentillesse aimable de l'autre. Sans être fière, Julitte parlait peu aux femmes du voisinage. Ses amis étaient choisis. Elle repoussait les avances hâtives. Beaucoup se réjouirent donc méchamment en voyant la veuve éprouvée d'une façon si rude. Ceux qui la défendaient le faisaient aux dépens de son fils. Quand elle descendit la rue qui longeait le tribunal, elle entendit des exclamations blessantes, des accusations cruelles. D'abord elle se contenta de courber le front et parut demander grâce par son humble contenance ; mais l'orage populaire grossissant, elle entraîna Paulin qui s'effraya, et se mit à courir vers sa maison pour échapper à cette lapidation morale.

L'enfant courait après elle, en s'attachant des deux mains à son bras. Il n'entendait point les clameurs de la populace, mais il comprenait les regards furieux, les gestes menaçants, et il se demandait pourquoi ces gens, à qui plus d'une fois elle avait rendu service, la poursuivaient le bras levé et l'injure sur les lèvres.

Un enfant prit un caillou et la lança sur la malheureuse. Paulin, atteint à la tête, poussa un cri indistinct. La mère défaillante l'eleva dans ses bras, se tourna un moment vers la foule ameutée comme pour la défier ou lui demander la mort plutôt que l'insulte et le martyre ; mais Paulin entourra son cou de ses bras ; elle comprit qu'elle devait vivre, et, sous les huées, la boue et les pierres, elle passa courant comme une bête traquée, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée dans sa maison où elle s'enferma.

Son premier soin fut de penser à la légère blessure que le petit enfant avait reçue. Quand elle eut lavé la plaie, écarté les cheveux, entouré le front d'un bandeau, elle déposa Paulin sur son lit, s'assit à ses côtés et le regarda s'endormir... Alors seulement elle put pleurer. La justice venait de lui prendre un de ses enfants, et le peuple, plus sévère encore que la justice avait voulu lui ravir l'autre.

La nuit qu'elle passa fut épouvantable.

Le lendemain, dans la crainte de voir se renouveler des scènes semblables, elle ne sortit qu'à la nuit noire pour acheter ce qui était indispensable. Et, pendant deux mois, elle demeura ainsi prisonnière dans sa maison, parlant à Paulin de son frère, en couvrant le petit muet de baisers et de larmes. Il la comprenait. L'absence de Remy, après la terrible scène du jugement, lui faisait deviner un grand malheur, bien qu'il n'en approfondît pas la portée. Il redoublait de caresses pour Julitte ; il s'efforçait, en appelant à son secours toute son intelligence et tout son cœur, de lui donner quelque espérance. Et, quand il s'apercevait qu'il ne